



Réunion du CM du 29 mars 2022

Présents : Gilles ORY, Agnès RAGOT, Patrick VUILLIER, Gérard BAULIEU, Didier MOREAU, Jean-Philippe MILLE, Blandine EBRARD, Pascal JANUEL

Absents excusés : Pascal DIMANCHE (procuration à Gérard Baulieu), Bruno CATTENOZ (procuration à Gérard Baulieu), Laetitia PETITJEAN (procuration à Patrick Vuillier), Olivier CHEGNION (procuration à Pascal Januel), Catherine POLETTI-COTTON (procuration à Agnès Ragot), Alan BLANCHOU (procuration à Patrick Vuillier), Stéphane MAGNIN (procuration à Agnès Ragot).

- Votes des comptes de gestion « commune » et lotissement 2021 : Ces comptes sont votés à l'unanimité
- Votes des comptes administratifs « commune » et lotissement 2021 : Report du vote – absence de quorum
- Affectation des résultats « commune » et lotissement : Report du vote
- Vote des taxes locales : Reconduction des taux 2021 – Pas de majoration soit : Taxe foncière bâti : 35,75%, taxe foncière non bâti : 27,05%
- Vote des tarifs publics € : Reconduction des tarifs 2021 – Pas de majoration
- Vote des budgets « commune » et « lotissement » : A revoter à la prochaine réunion
- Amortissement A.C (Attribution de compensation GBM) en investissement dans le budget commune Vote favorable à l'unanimité
- Autorisation au Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre.
Vote favorable à l'unanimité - Taux identique pour les deux sections dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- Groupement de commandes permanent GBM – renouvellement adhésion – vote de l'avenant 3 à l'unanimité
- Rapport Cour des comptes GBM : prise de connaissance par le conseil municipal actée
- Lotissement Les Aulnes
 - Accord de servitude de passage pour réseaux gaz et électricité
 - Vote du tarif de 40 € ttc/m2 pour cession terrain non constructible
 - Vote avenant travaux Desset (+ 12 045,68 € ht)
 - Vote numérotage adresses rue des Aulnes et Val de l'Ognon
(Pour mémoire : les 6 parcelles réservées)
- Lotissement « Les Aubépines » - vote numérotage des adresses
- Forêt : perspectives travaux Abattage des peupliers (Vernois) et repeuplement - Abattage des sapins (en amont rue du Coteau) et repeuplement - Coupe au « Tremblet » à l'automne.
- Abandon de droits vide grenier au profit du Comité des fêtes – vote favorable
- Eclairage public extinction : attente réception de la commande des panneaux d'information à disposer aux entrées du village (fournis par GBM)